



CRITÈRES DE SÉLECTION

POTEAU RÉSERVE HUMIDE OU SÈCHE

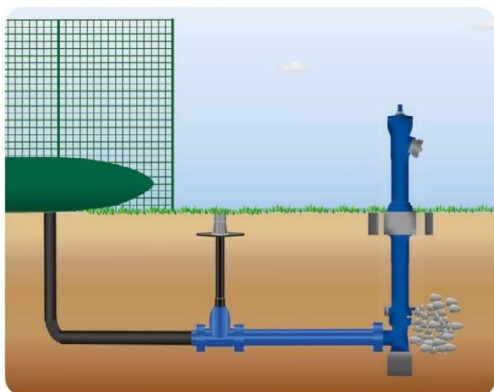
Il existe de nombreux endroits où la protection incendie ne peut pas être réalisée à partir du réseau d'adduction d'eau potable faute de débit suffisant. Dans ces cas, la solution est de constituer une réserve incendie, le poteau bleu indiquant le raccordement sur une réserve et non sur un réseau d'eau. Le prélèvement se fait par aspiration.

On distingue deux types de réserves incendie :

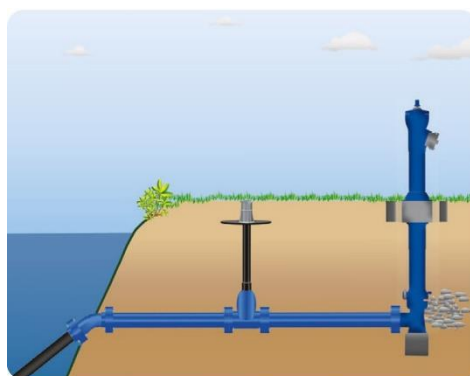
- La réserve incendie en réseau humide qui peut être raccordée à une bêche souple ou à un bassin. Le niveau d'eau minimum se situe toujours au-dessus du coude. La purge évacue l'eau à la fermeture de la réserve incendie et assure l'incongelabilité.
- La réserve incendie réseau sec (colonne sèche) qui peut être raccordée à un bassin ou une bêche enterrée. Le niveau d'eau doit être impérativement en-dessous du coude d'admission afin de garantir l'incongelabilité.

RÉSERVE INCENDIE RÉSEAU HUMIDE

Raccordement à une bêche souple



Raccordement à un bassin



RÉSERVE INCENDIE RÉSEAU SEC

Raccordement à un bassin

